



Guide du Partenariat

en Vallée de l'Hérault

Tout savoir sur ...
les démarches d'accompagnement
aux professionnels
de l'Office de Tourisme
Saint-Guilhem-le-Désert
Vallée de l'Hérault





© Be-tourneur

Une destination **Diablement engagée !**

Le tourisme oui... Mais un tourisme responsable !

Plus que jamais, l'Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault s'engage à **pratiquer et promouvoir un tourisme durable**.

Notre ambition est de construire avec vous le tourisme de demain, plus **respectueux des hommes et de la nature**, synonyme d'expériences, de rencontres, de partages et d'échanges.

Faire de la Vallée de l'Hérault **une destination responsable**, qui repose sur des engagements de durabilité : un tourisme supportable à long terme sur le plan environnemental, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social, créateur d'emplois.

Le tourisme durable, c'est quoi ?

Le tourisme durable est un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux, actuels et futurs, répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil.

Nos actions :

Nos pratiques professionnelles intègrent au quotidien **les valeurs du développement durable !**

- Protection de l'environnement, des zones écologiquement fragiles et du patrimoine naturel via des campagnes de sensibilisation ainsi qu'une ingénierie touristique de notre offre repensée
- Limitation des impacts néfastes, notamment en terme de transport, de gestion des déchets et d'une utilisation raisonnée de nos ressources naturelles
- Mise en avant du local, en privilégiant les producteurs de la Vallée de l'Hérault, l'origine Hérault, l'agriculture responsable
- Engagement éco-responsable au travers de l'accompagnement à la labélisation (Qualité Tourisme, Grand Site de France et d'Occitanie...)



- Création d'une Charte d'engagements durables des acteurs du tourisme en Vallée de l'Hérault

Le Club des Partenaires

Pourquoi devenir membre?

Quelques données clés

En 2024, 45 professionnels font partis du Club des Partenaires et travaillent à nos côtés tous les jours !

441 professionnels nous ont accompagné sur des événements

160 professionnels vendent leurs produits dans nos boutiques

Rejoindre le Club des Partenaires c'est bénéficier d'avantages tout au long de l'année!

- Gagner en visibilité
- Accueillir des groupes et des accueils presse
- Participer à des événements et salons
- Vendre ses produits dans nos boutiques
- Bénéficier du service premium «Mourvèdre»
- Profiter de conseils pour développer son activité...

Comment devenir partenaire de l'Office de Tourisme ?

Etape 1

CARIGNAN

Une visibilité pour tous les socio-professionnels de la Vallée de l'Hérault

Etape 2

CINSAULT

Un partenariat rapproché basé sur la signature d'une convention et des engagements mutuels



L'étape Carignan

Étape 1 pour devenir partenaire

La première étape pour devenir partenaire ?

Rendez visible votre activité sur notre site internet !

Chaque année, de novembre à mai, l'équipe de l'Office de Tourisme met à jour les données des professionnels de la Vallée de l'Hérault sur sa base de données touristique: Tourinsoft.

Cette collecte de données, **gratuite**, se déroule par **rendez-vous téléphonique** de 15 min.

Pourquoi participer à la collecte de données ?

- Pour apparaître sur notre site internet et nos 9 bornes numériques (2 à Saint-Guilhem-le-Désert, Saint-Jean-de-Fos, 2 à Aniane, Saint-Pargoire, Saint-André-de-Sangonis, Gignac, Le Pouget)
- Pour accéder à notre Espace Pro, disponible sur notre site internet, vous y trouverez, actualités, conseils et infos pratiques ...
- Pour recevoir nos newsletters et bons plans



Etre visible sur notre site internet c'est la possibilité d'être vus par plus de **250 000** utilisateurs annuel !

Quel membre de l'équipe de l'Office de Tourisme doit vous contacter pour collecter vos données ?



Naïs FABRE

Référente des professionnels des loisirs



Stéphanie BARRAL

Référente des professionnels du patrimoine, artisans, commerces et services



Annie LE PAPE

Référente des professionnels de l'hébergement



Lucie BOUDON

Référente des professionnels du terroir, producteurs et restaurateurs

L'étape Cinsault

Étape 2 pour devenir membre du Club des Partenaires

Moment clé pour devenir partenaire : signons ensemble une convention de partenariat !

Basée sur des critères d'adhésion éco-responsables, cette convention **gratuite** est le point de départ de notre collaboration et **votre accès à notre Club des Partenaires** !

Quels sont les critères d'adhésion du partenariat ?

Pour signer une convention, il vous faut respecter **nos 4 principes**:

- Être engagé dans une **démarche qualité**
- Avoir son activité installée en **Vallée de l'Hérault**
- Être engagé dans une démarche de **développement durable**
- Faire preuve d'un **ancrage local**



Quels sont les engagements attendus de nos partenaires ?

- Faites-nous don de produits, nuitée, réductions... afin de mettre en avant votre établissement lors de nos actions marketing (jeu-concours, tombolas...)
- Proposer une offre avantage pour notre Carte Privilage !
- Répondez à l'enquête de conjoncture de l'Office de Tourisme qui nous permet d'analyser la fréquentation et la saisonnalité de notre territoire
- Participer à la collecte des données de l'étape Carignan chaque année
- Mettre notre documentation à disposition de vos visiteurs pour promouvoir le territoire
- Faire une offre commerciale, de votre choix, à l'Agence de Voyage Locale de l'Office de Tourisme



Nos engagements pour les membres du Club

- Vous faire adhérer à notre Groupe Facebook «Le Club des Partenaires de la Vallée de l'Hérault» pour bénéficier de nos actualités, veille touristique, invitations...
- Recevez nos newsletters partenaires
- Vous inviter à nos évènements annuels partenaires
- Vous inviter à nos ateliers « Les Ptit-déj du Club des Partenaires » sur des thèmes divers : communication, marketing... (In)Formez-vous et développez votre activité !
- Possibilité de mettre en valeur vos produits au sein de nos 4 boutiques
- Mise en avant de vos activités lors de nos conseils en séjour
- Possibilité de diffuser votre documentation dans nos points d'informations
- Possibilité d'intervenir à nos côtés lors d'événements grand public
- Devenez nos partenaires privilégiés pour accueillir les clients de notre Agence de Voyage Locale (groupes, journalistes, scolaires, séminaires, individuels...)
- Possibilité de faire partie de nos produits touristiques packagés présents dans nos catalogue de produits
- Possibilité d'exposer ensemble sur des salons et opérations de promotion

**Vous souhaitez avoir des informations complémentaires
et/ou répondez aux critères d'adhésion ?
Flashez le QRCode ou contactez:**



Sohane MAZENQ
partenariat@saintguilhem-vallecherault.fr
04 67 57 58 83

Animatrice du réseau des professionnels (en alternance)

Mourvèdre

Le service premium des membres du Club des Partenaires

Se faire accompagner pour développer son activité c'est possible grâce au service Mourvèdre

L'accompagnement Mourvèdre vous permet de bénéficier de prestations, au choix, afin de développer votre activité. Selon vos besoins, notre équipe vous écoute et vous apporte la solution adaptée.

Notre prestation d'accompagnement comprend : la rédaction d'un cahier des charges pour cibler votre besoin, la consultation auprès de professionnels, notre conseil de sélection et la mise en relation avec le prestataire choisi.

Notre prestation d'accompagnement ne comprend pas : les rétroplannings de réalisation, le suivi des étapes de réalisation, la validation et la remise des éléments finaux.

**Notre tarif d'accompagnement sur la base de 50€/heure
La 1ère heure est offerte!**



Découvrez nos offres d'accompagnement

Photographies/Vidéos

→ **Reportage photo / vidéo par un professionnel**

Tarif : à partir de 100€ TTC

→ **Packshots bouteilles de vin**

Détail de la prestation : réalisation d'une photographie d'angle frontal avec fond blanc détournée et retouchée. Utilisable sur des supports web, print et fiches techniques.

Photo de qualité HD

Tarif : 28€ TTC



Communication

- **Création d'une identité visuelle : charte graphique et/ou logo**
Tarif : à partir de 150€ TTC
- **Réalisation d'un flyer recto/verso, plaquette 3 volets ou brochure A4 ou A5**
Tarif : à partir de 100€ TTC
- **Aide à la recherche d'une agence de communication pour conseils et exécution**
Tarif : à partir de 200€ TTC
- **Achat d'espace publicitaire sur la documentation de l'Office de Tourisme**
Tarif : à partir de 150€ TTC
- **Créer ou refondre un site internet**
Tarif : à partir de 200€ TTC

Nos partenaires institutionnels sont là pour vous aider

- **Valérie AFFRE** : chargée de mission tourisme durable Pays Cœur d'Hérault vous accompagne dans votre transition écologique et énergétique
valerie.affre@coeur-herault.fr 04 67 02 93 20 / 06 21 31 98 52



- **Hérault Tourisme** : accompagnements à la labellisation (Qualité Tourisme, Tourisme&Handicap, Clé Verte, classement des meublés...) et recherche ou demande de fonds et d'aides financières www.adt-herault.fr



**Vous souhaitez avoir des informations complémentaires
et/ou passer commande ?
Flashez le QRCode ou contactez :**



Kelly GANDON
partenariat@saintguilhem-vallecherault.fr
04 67 57 58 85 et 06 84 68 80 62

Coordnatrice du Pôle Marketing territorial, Partenariat & Réceptif

Témoignages de membres

Leurs avis comptent



La Muse Gourmette

Martine GROSSIN, traiteur végétal à Gignac

” La réalisation du **guide de voyage éco-responsable Tao** par l'Office de Tourisme m'a permis de rencontrer des chambres d'hôtes du coin et de **créer des relations d'échanges**. Avec le Club des Partenaires, les possibilités sont multiples. ”

Le Petit Jardin

Alexis KAMARA, restaurateur à Saint-Guilhem-le-Désert

” Être membre du Club des Partenaires m'a permis d'**accueillir plus de groupes** en m'évitant trop de démarches. Kelly m'a aidé dans mon **processus de labellisation** en me mettant en relation avec les personnes adéquates. Merci ! ”



Canoé Rapido

Jeanne NICOLLET, activité à Saint-Guilhem-le-Désert

” Faire partie du Club des Partenaires m'a permis d'avoir un **soutien** pour mon projet sur « les formes émergentes de tourisme ». J'ai aussi **gagné en visibilité** grâce à un soutien dans ma communication et participer aux P'tit Déj' du Club m'a permis de **développer mes compétences**. ”



La Bergerie des Rêves

Élodie LÉGER, hébergeur à Puéchabon

” Assister aux P'tit Déj' du Club a été très enrichissant pour moi. J'ai appris à faire **créer des contenus pour mes réseaux sociaux** et à faire des montages vidéo. Top, merci ! ”

Paola GRENDENE

Aquarelliste-carnettiste à Gignac

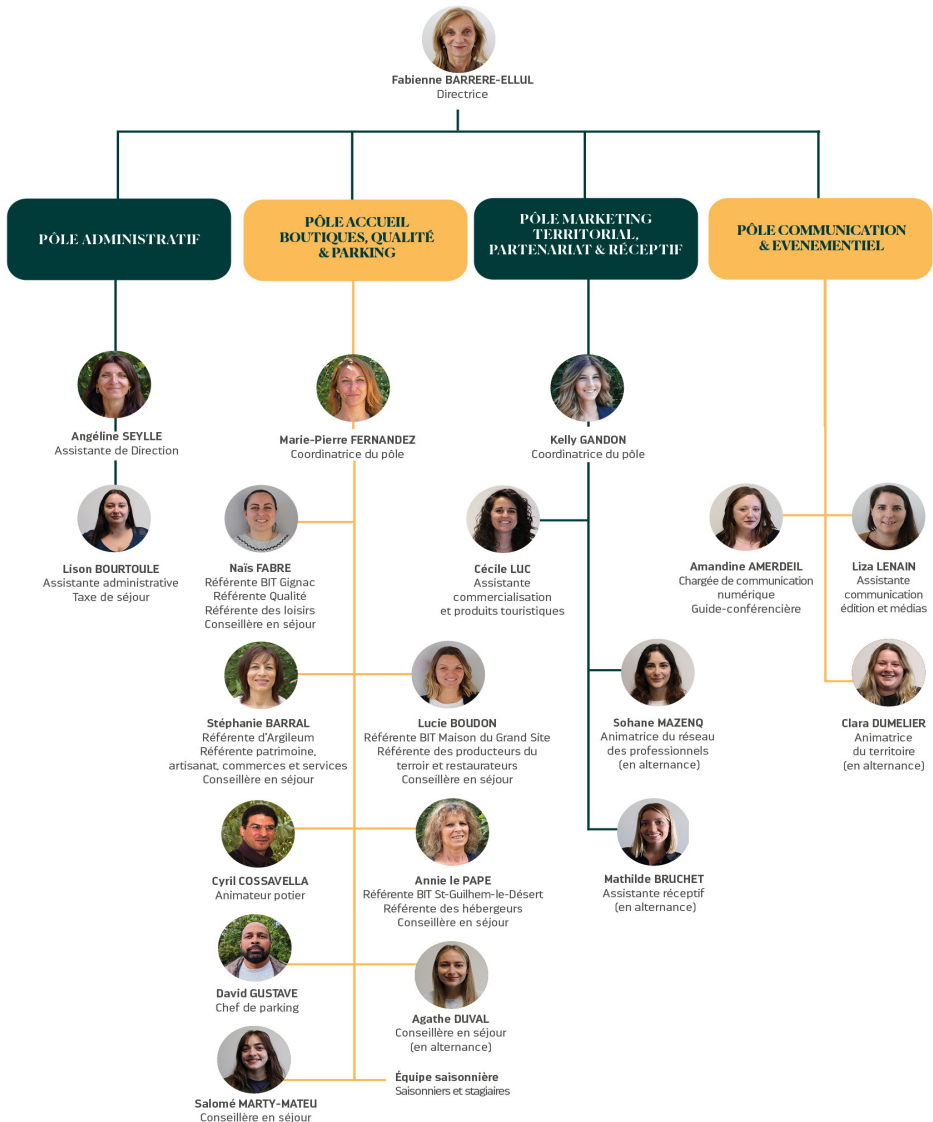
” J'ai participé à deux **Ptit' Déj' du Club** concernant les réseaux sociaux, cela a été très instructif et m'a aidé à mieux appréhender ma communication. **Tout ceci gratuitement** et dans une ambiance chaleureuse. Merci à l'équipe partenariat de l'Office de Tourisme ! ”

Les dernières tendances et informations des professionnels du tourisme et du Club des Partenaires de la Vallée de l'Hérault, sont sur notre Espace Pro dédié :



Toute une équipe

à votre écoute !



L'Office de Tourisme

à vos côtés pour un tourisme durable

Le Pôle Marketing territorial, Partenariats et Réceptif

Offrir une visibilité complète de l'offre de la Vallée de l'Hérault.
Fédérer un réseau de partenaires et l'animer au quotidien.
Accompagner les professionnels du territoire dans leur
développement économique.

Voici nos défis, à votre service!

WWW.SAINTGUILHEM-VALLEEHERAULT.FR/PARTENAIRES

Office de Tourisme Saint-Guilhem-le-Désert Vallée de l'Hérault

3 parc d'activités de Camalcé BP46 - 34150 GIGNAC

+33 (0)4 67 57 58 83 - partenariat@saintguilhem-valleeherault.fr